

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 27/11/2024 - 25224 - 2006 B 01471 - 491 364 923 - A.G.M.

Copie "Séparée"
L'original est à la page 1

AGM
Comptes annuels
au 31 décembre 2023

Désignation de l'entreprise SASU AGM

Néant ☐

Adresse de l'entreprise 105 BLD FELIX TURI

13730 SAINT VICTORET

Numéro SIRET * 4 9 1 3 6 4 9 2 3 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 | Durée de l'exercice précédent * 12 |

							Exercice N clos le [3 1 1 2 2 0 2 3]				Exercice N-1 clos le [3 1 1 2 2 0 2 2]			
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3				Net 4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012									
		Autres *	014	2 228	016	2 228								
	Immobilisations corporelles *		028	21 786	030	18 661		3 125			1 114			
	Immobilisations financières * (1)		040	902	042			902			902			
	Total I (5)		044	24 916	048	20 889		4 027			2 016			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	94 486	052			94 486			221 461			
		Marchandises *	060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	13 300	070			13 300			5 116			
		Autres * (3)	072	31 514	074			31 514			47 050			
	Valeurs mobilières de placement		080		082									
	Disponibilités		084	4 167	086			4 167			3 855			
	Charges constatées d'avance *		092		094									
	Total II		096	143 467	098			143 467			277 482			
	Total général (I+II)		110	168 383	112	20 889		147 494			279 498			
PASSIF							Exercice N NET 1				Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	8 000				8 000				
	Ecart de réévaluation				124									
	Réserve légale				126	800				800				
	Réserves réglementées*				130									
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *				131	20 335				5 708				
	Report à nouveau				134									
	Résultat de l'exercice				136	24 238				46 632				
	Subventions d'investissement				137									
	Provisions réglementées				140									
	Total I				142	53 374				61 140				
	Provisions pour risques et charges				154									
	Emprunts et dettes assimilées				156	22 271				104 002				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164					62 362				
	Fournisseurs et comptes rattachés				166	22 415				12 437				
	DETTES (4)	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169	33 764				49 435			
Comptes courants d'associés				173										
Autres dettes				175										
Produits constatés d'avance				174										
Total III				176	94 120				218 358					
Total général (I + II + III)				180	147 494				279 498					
RENVIS		(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an				195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *				182	2 494			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *				184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2024

Désignation de l'entreprise SASU AGM

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
1 3 1 2 2 0 2 3Néant
Exercice N-1 clos le
1 3 1 1 2 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *		209	210		
Production vendue	biens	215	214		
	services *	217	218	653 295	287 987
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	(129 988)	201 432
Production immobilisée *			224		
Subventions d'exploitation reçues			226	4 100	1 267
Autres produits			230	858	584
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	(I)		232	528 265	491 270

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	77 600	70 338
Variation de stock (marchandises) *			236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	63 226	48 450
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	(3 013)	(525)
Autres charges externes * :	dont crédit bail : mobilier 21 691 - immobilier		242	262 762	246 909
Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	1 217	1 217	1 418
Rémunérations du personnel *			250	66 805	46 627
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	27 060	15 818
Dotations aux amortissements *	dont amortissement du fonds de commerce	255	254	483	108
Dotations aux provisions			256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		185	70
Total des charges d'exploitation	(II)		264	496 325	429 212

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers	(III)	270	31 940	62 058
Produits exceptionnels	(IV)	280		
Charges financières	(V)	294	1 453	585
Charges exceptionnelles	(VI)	300	717	498
Impôts sur les bénéfices *	(VII)	306	5 532	14 343

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	24 238	314
---------------------	--	-----	--------	-----

RÉINTÉGRATIONS

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	6 395	
Provisions non déductibles *		322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	5 532	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	717	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		249		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		

DÉDUCTIONS

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
Entreprise nouvelles (44.200ies)	986	Zone franche urbaine (44.000ies A)	987	342
Reprise d'entreprises en difficulté (44.200ies)	981	Jeune entreprise innovante (44.200ies A)	989	
Dont ZFA NG (44.200ies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	350
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G		Zone de développement prioritaire (44.200ies)	993	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1
Déficit col. 2

352	36 882	354
-----	--------	-----

DÉFICITS

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356	
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :		360	

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1
Déficit col. 2

370	36 882	372
-----	--------	-----

Désignation de l'entreprise : SASU AGM

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	2 228	412		414		416	2 228	2 228
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	5 311	442		444		446	5 311	5 311
	Installations générales agencements divers	450		452	1 870	454		456	1 870	1 870
	Matériel de transport	460	11 823	462		464		466	11 823	11 823
	Autres immobilisations corporelles	470	2 157	472	624	474		476	2 781	2 781
Immobilisations financières		480	902	482		484		486	902	902
TOTAL		490	22 421	492	2 494	494		496	24 916	24 916
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500	2 228	502		504		506	2 228	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	4 758	532	150	534		536	4 907	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	142	544		546	142	
	Matériel de transport	550	11 823	552		554		556	11 823	
	Autres immobilisations corporelles	560	1 596	562	191	564		566	1 788	
TOTAL		570	20 405	572	483	574		576	20 889	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SASU AGM

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	Déficits imputés	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	Déficits reportables	984
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	Déficits de l'exercice	860
				Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	74 538
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	39 300
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

Copie Conforme

Le représentant légal

A.G.M.
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 8.000 euros
Siège social : 105 boulevard Félix Turi
13730 SAINT VICTORET

R.C.S. AIX EN PROVENCE B 491 364 923

I – DECISION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ASSOCIE UNIQUE AU 30 JUIN 2024 POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 24.238 euros de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - Dividendes bruts éligibles à l'abattement | 23.478 euros |
| - Autres réserves | 760 euros |

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé les dividendes mis en distribution par la société au cours des trois derniers exercices :

<i>Exercices clos le</i>	<i>Dividendes bruts distribués Eligibles à l'abattement</i>
31/12/2022	32.005 euros
31/12/2021	29.964 euros
31/12/2020	17.631 euros

II – CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE AU 30 JUIN 2024

Le Président

